



Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain

COMITÉ SYNDICAL

REUNION du vendredi 3 février 2023 à 18h00

Extrait du Registre des délibérations

Délibération n°DE202302008 : COMPTE RENDU DES ACTES effectués en exécution de la délégation de pouvoirs du 24 juillet 2020.

Le vendredi 3 février 2023 à 18h00, le Comité du Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain, s'est réuni en visioconférence et en présentiel à la salle Ainterexpo de Bourg-en-Bresse, sous la présidence de Monsieur Walter Martin, assisté de Michel Chanel, Philippe Guillot-Vignot, Andrée Tirreau, Christophe Greffet, Alexis Morand, Daniel Dompont, Renaud Donzel, Catherine Picard, Françoise Courtine, Denis Linglin, Stéphane Martinand, Vice-Présidents, Annie Meuriau, Christian Fontaine, Hélène Brousse, Guy Billoudet, Eric Gaillard, Béatrice Dalmaz, Sylvain Monnet, Yannick Riou, Patrick Mathias, Joël Prudhomme, Mourad Bellammou et Christian Makhlouf, Membres du Bureau.

Outre le Président et les Membres du Bureau précités, sont également présents les délégués des Communes.

302 délégués sont présents ainsi qu'il résulte des contrôles effectués à l'entrée, 5 ont donné un pouvoir recevable.

Le quorum étant atteint (302/506), le Comité Syndical peut donc siéger.
Conformément aux dispositions des Articles L5211-1 et L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Christian Makhlouf est élu Secrétaire de Séance.

* * * * *

RAPPORT DU PRESIDENT

En application des dispositions des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, par délibération en date du 24 juillet 2020, le Comité Syndical a donné délégation de pouvoirs au Président pour effectuer certains actes.

Conformément aux stipulations du dernier article susvisé, j'ai l'honneur de vous rendre compte, ci-après, des actes effectués en exécution de ces décisions depuis le précédent compte rendu :

Marchés – Consultations – Avenants

DP2022-020

SIEA-21022DE0

Avenant n°1 au contrat n°21022DE0 relatif à l'accord-cadre pour la mise en œuvre des équipements actifs pour le réseau fibre optique Li@in compatible avec une technologie Radio Fréquence - Têtes de réseau Saint Genis Pouilly et Port (AVENANT DE TRANSFERT - TELESTE France par TELESTE Corporation Finlande pour facturation)

Montant Mini : 15 000 € HT

Montant Maxi : 2 000 000 € HT

DP2022-022

SIEA-22018MSP0

Marché subséquent n°2 à l'accord-cadre n°22015AO0 portant sur la fourniture, acheminement de gaz naturel et services associés (contrat n°22018MSP0)

Minimum en volume durée totale : Sans

Maximum en volume durée totale : 5 000 MWh

DP2022-023

SIEA-22011MSP1 à 20011MSP4

Marché subséquent n°1 à l'accord-cadre n°22007AO0 portant sur la réalisation d'audits énergétiques, en vue notamment, de l'application du décret "éco-énergie" tertiaire (contrat n°22011MSP1 à 4)

Sur la durée totale du MS1 :

Lot 1 : 290 000 € HT

Lot 2 : 262 000 € HT

Lot 3 : 252 000 € HT

Lot 4 : 224 000 € HT

DP2022-024

SIEA_22005AO0

Accord-cadre mono-attributaire relatif à l'assistance pour la réalisation de routes optiques FTTH sur la zone d'initiative publique du territoire du Département de l'Ain

Sans minimum et avec un maximum de 2 400 000 € HT sur la durée totale de l'AC

DP2022-025

2017.049 et 2017.051

Avenant de transfert relatif au contrat de prestations d'assurance pour les besoins du SIEA attribué à la SMACL ASSURANCES suite au regroupement de SMACL ASSURANCE avec le groupe MAIF.

Avenant n°4 au contrat n°2017.049 (Responsabilité civile et risques annexes)

.../...

DP2022-026

22014GMPO

Accord-cadre de travaux portant sur la réalisation de travaux de raccordement d'abonnés FTTH sur la zone d'initiative publique du territoire du Département de l'Ain

Minimum durée totale : Sans

Maximum durée totale : 5 380 000 € HT

DP2022-027

22012AO1 à 4

Marchés d'assurance : Dommages aux biens, Responsabilité civile, Parc automobile et Cyber Risques

Pour une année :

Lot n°1 : 121 187,35 €

Lot n°2 : 9485,75 €

Lot n°3 : 7 995,76 €

Lot n°4 : 7 799,94 €

Comptabilité**AR2022C254**

Transfert de crédits d'investissement - Budget Principal 2022

Imputations Budgétaires	Montant des crédits transférés en Euros
Chapitre 020 Dépenses imprévues d'Investissement	- 200 000,00 €
Imputation 2315-012021 Travaux d'Electrification Rurale 2021	+ 200 000,00 €

AR2022C269

Transfert de crédits d'investissement - Budget Principal 2022

Imputations Budgétaires	Montant des crédits transférés en Euros
Chapitre 020 Dépenses imprévues d'Investissement	- 200 000,00 €
Imputation 2317-062021 Travaux d'Eclairage Public 2021	+ 200 000,00 €

AR2022C273

Transfert de crédits d'investissement - Budget Principal 2022

Imputations Budgétaires	Montant des crédits transférés en Euros
Chapitre 020 Dépenses imprévues d'Investissement	- 150 000,00 €
Imputation 2315-072021 Travaux de Génie-Civil Télécom	+ 150 000,00 €

.../...

AR2022C274

Transfert de crédits d'investissement - Budget Annexe Communication Electronique 2022

Imputations Budgétaires	Montant des crédits transférés en Euros
Chapitre 020 Dépenses imprévues d'Investissement	- 1 200 000,00 €
Imputation 1641 Remboursement d'emprunts (capital)	+ 1 200 000,00 €

AR2022C279

Transfert de crédits de fonctionnement - Budget Principal 2022

Imputations Budgétaires	Montant des crédits transférés en Euros
Chapitre 020 Dépenses imprévues de Fonctionnement	- 50 000,00 €
Imputation 64131 Rémunération des agents non-titulaires	+ 50 000,00 €

AR2022C280

Transfert de crédits d'investissement - Budget Principal 2022

Imputations Budgétaires	Montant des crédits transférés en Euros
Chapitre 020 Dépenses imprévues d'Investissement	- 100 000,00 €
Imputation 2315-012021 Travaux d'Electrification Rurale 2021	+ 100 000,00 €

AR2022C298

Transfert de crédits de fonctionnement - Budget Principal 2022

Imputations Budgétaires	Montant des crédits transférés en Euros
Chapitre 022 Dépenses imprévues de Fonctionnement	- 63 500,00 €
Imputation 6488 Autres charges	+ 62 000,00 €
Imputation 6615 Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	+ 1 500,00 €

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me donner acte de ce compte-rendu.

.../...

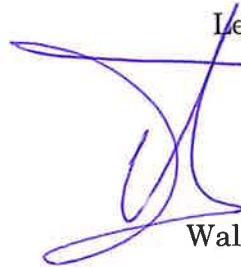
DECISION

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, lui donne acte de son compte rendu à la majorité et 8 abstentions (CERTINES) Batisse Stéphane, (DOMPIERRE S/ VEYLE) Blanchard Cédric, (LENT) Picot Georges, (NEUVILLE S/ AIN) Orensa Sylvain, (NIEVROZ) Bouffanet Richard, (POUGNY) Marcelot Annie, (ST ETIENNE S/ CHALARONNE) Laidet Anthony, (ST MAURICE DE GOURDANS) Brau Didier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Président



Walter MARTIN



Je certifie le présent acte exécutoire conformément aux lois et règlements en vigueur, pour avoir été transmis à Madame la Préfète, qui en a accusé réception le